

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC		FONDS		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL				Référé de	Salle prévue 13.08
No : 500-06-000964-185				Date Le 16 décembre 2019	
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

Demanderesse Kathleen Gauthier		Procureur(s) Me Karim Renno krenno@renvath.com Michael Vathilakis mvathilakis@renvath.com Renno Vathilakis inc.	
Absent		Présents	

Défendeurs Johnson & Johnson inc. McNeil Consumer Healthcare Group		Procureur(s) Me Robert Torralbo Robert.torralbo@blakes.com Me Simon Seida simon.seida@blakes.com Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L.	
Absent		Présents	

Nature de la cause Action collective

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
001	Demande d'autorisation d'exercer une action collective

Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg	Interprète _____	Sténographe _____
--	---------------------	----------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 9:33	Fin 12:30	Audition PM :	Début 13:58	Fin 15:33
---------------	---------------	--------------	---------------	----------------	--------------

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition La cause est prise en délibéré
---------------------------------------	--

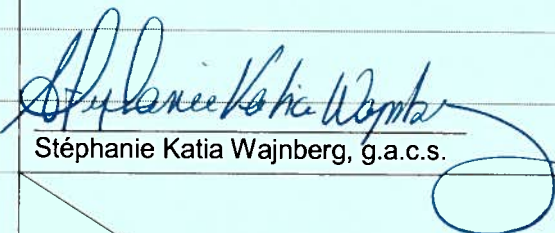
HEURE

9:33	OUVERTURE DE L'AUDIENCE Identification de la cause et des avocats
9:33	Préliminaires
9:40	Représentations de Me Renno
9:52	Me Renno fait référence à la pièce P-6
9:58	Me Renno fait référence aux pièces P-8 et P-8A
10:01	Me Seida fait référence à la pièce D-3

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC		FONDS		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référé de	Salle prévue 13.08	Date Le 16 décembre 2019	
No :					
500-06-000964-185					
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

10:34	Question du Tribunal à Me Renno (conclusions et dommages compensatoires)
10:44	Question du Tribunal à Me Renno (description du groupe et date de début)
10:51	<u>SUSPENSION DE L'AUDIENCE</u>
11:14	<u>REPRISE DE L'AUDIENCE</u>
11:15	Me Renno fait référence aux pièces P-8A et P-9
11:37	Représentations de Me Seida
11:47	Me Seida fait référence à la pièce P-4
11:59	Me Seida fait référence à la pièce P-7
12:02	Me Seida fait référence à la pièce D-1
12:06	Me Seida fait référence aux pièces D-1 et D-2
12:14	Question du Tribunal à Me Seida (différence entre l'étiquetage aux États-Unis versus celui au Canada)
12:15	Me Seida fait référence aux pièces P-8 et D-3
12:16	Question du Tribunal à Me Seida (différence entre P-8A et D-3)
12:18	Me Seida fait référence à la pièce P-9
12:18	Question du Tribunal à Me Seida (date de la pièce P-9)
12:19	Me Seida fait référence à la pièce D-2
12:23	Me Seida fait référence aux pièces P-8A et P-9
12:30	<u>SUSPENSION DE L'AUDIENCE</u>
13:58	<u>REPRISE DE L'AUDIENCE</u>
13:58	Représentation de Me Seida (suite)
13:58	Me Seida fait référence aux pièces P-8A, P-8, D-3 et P-9
14:03	Question du Tribunal à Me Seida (milligrammes par comprimé)

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC		FONDS		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL				Référé de	Salle prévue 13.08
No : 500-06-000964-185				Date Le 16 décembre 2019	
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

14:15	Question du Tribunal à Me Seida (consommation d'alcool)
14:15	Me Seida fait référence à la pièce D-3
14:25	Me Seida fait référence à la pièce D-6
15:06	Réplique de Me Renno
15:09	Me Renno fait référence aux pièces P-9, P-8A et P-4
15:29	Question du Tribunal à Me Renno (distinction entre P-6 et P-7)
15:32	La cause est prise en délibéré
15:33	<u>FIN DE L'AUDIENCE</u>
	 <u>Stéphanie Katia Wajnberg, g.a.c.s.</u>